




11 La suivre à droite sur 300 m pour s'engager, à nouveau à droite, dans un chemin qui conduit à la croix de Massias.

12 Prendre à gauche la route qui en longeant le cimetière ramène au bourg de Cognac-La-Forêt. Traverser la D 10 en obliquant légèrement à droite pour revenir au champ de foire.

 *Dans le bourg, voir : l'église, son bas-relief de St-Roch classé Monument Historique ; la place avec sa croix gothique et sa pompe à balancier ; le château et ses communs de l'autre côté de la route ; l'espace "au fiau dau temps" avec ses expositions dédié à l'activité du chanvre et plus largement au patrimoine de Cognac. A voir également, la lanterne des morts située dans le cimetière.*

L'origine de Cognac-La-Forêt

La commune de Cognac s'est construite autour d'un château dont les premières origines se situeraient au début du régime féodal.

D'après les historiens, les seigneurs successifs de Cognac appartenaient à trois familles : les Cognac aux alentours du XVIème siècle, les Joubert de la Bastide et les Gay de Nexon au XVIIème siècle. Jusqu'à la révolution, le village avait une situation singulière. Il dépendait, pour les finances et l'administration, du Poitou et pour la justice, de la sénéchaussée de Montmorillon. Il comptait trois paroisses rattachées au diocèse de Limoges.

Depuis le XV ème siècle, les principaux hameaux actuels, Puy-Judeau, Chaban, Roussis existaient déjà. En sept siècles le bourg a changé plusieurs fois de nom. Il est passé de Comphnac à Counhac en 1315 puis de Conhac à Cognac. C'est en 1918 que le Conseil Municipal adopta le qualificatif de " le froid". S'il a été officialisé en 1919, il était déjà utilisé depuis plusieurs années. Les légendes d'ailleurs vont bon train. Comme il fallait que le Cognac Limousin se démarque de son cousin charentais, les élus de l'époque ont opté pour cette appellation qui désignerait les terres froides incultes qui surplombent le village. Toutefois, les Cognacois ont missoixante ans à s'en débarasser. Et le choix de "la Forêt" ne s'est pas fait sans mal.

En chemin :

- Ancienne voie romaine ;
- L'espace "au fiau dau temps" avec ses expositions, dédié à l'activité du chanvre et plus largement au patrimoine de Cognac ;
- Faille majeure de La Cordelle en lisière occidentale du massif granitique de Cognac-la-Forêt ;
- Lande à bruyères ;
- Lanterne des morts ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de la vallée de la Gorre
Contact : 05 55 00 06 55
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site
www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos débris, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com ou au tel : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).
Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain



COGNAC-LA-FORET
Circuit "Las Pradas"
3 h 30 - 14,2 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Info pratique

Accès : A 30 min de Limoges, prendre la D 2000 puis la D 10 en direction de Cognac la Forêt.

Départ : Parking du champ de foire, face à la salle polyvalente.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
3 h 30	14,2 Km	jaune	moyen	158 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- Prendre la rue des Grillas montant en direction du stade. Prendre la rue du stade puis l'allée Henriette Petit.
- Au tennis, prendre à droite puis à gauche et contourner l'étang de pêche.
- 100 m après une montée, tourner à gauche dans un petit chemin montant dans le bois. Après avoir dépassé un captage d'eau, s'engager à droite sur un chemin et poursuivre jusqu'à la route.
- Prendre à gauche jusqu'au village des Allouettes. S'engager dans le chemin légèrement à droite et aller jusqu'à la route départementale. La suivre à gauche sur 100 m, puis prendre à droite le chemin en bordure de bois*, et à 500 m tourner à droite
- Traverser la D 10 et continuer le chemin jusqu'à la route à suivre à droite.
- Dans le village de Verlhac tourner à droite en direction de Montpoutier. A 400 m s'engager deux fois consécutivement à gauche dans un petit chemin qui mène à l'étang, et prendre encore à gauche. Poursuivre tout droit au carrefour des 4 chemins jusqu'à une route. La suivre en face sur 50 m, tourner à droite (barrières mobiles) dans un petit chemin.
- Traverser une route en prenant presque en face un autre chemin qui après un parcours de pouge (en crête) s'encave.
- Turner alors à droite pour rejoindre le village de La Cordelle entouré de prairies (Las pradass) d'élevage bovin.
- Prendre à gauche la route de Jussac sur 600 m, puis à droite le chemin qui monte à travers les landes.
- A un embranchement tourner à gauche, traverser le village de Mons en prenant la route à droite. Prendre ensuite à gauche pour s'engager dans un petit chemin qui aboutit à la D 209.

Le village de La Cordelle a appartenu aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

* *Le chemin parcouru suit le tracé de l'ancienne voie romaine de Lyon à Saintes, dans le tronçon allant de Limoges à Chassenon.*

